Canada : un rappeur d'origine algérienne "glorifiant la criminalité" menacé d'être expulsé du pays

18/06/2018 à 19h42

Les autorités canadiennes mettent le paquet pour expulser du pays le rappeur montréalais Enima, de son vrai nom Samir Slimani, qu'elles qualifient de criminel incorrigible qui «glorifie la criminalité» dans son oeuvre. Au contraire, l'artiste réplique que c'est justement l'envol de sa carrière qui lui a permis de changer de vie et de laisser ses écarts de conduite derrière.

Depuis 2014, Slimani était sous le coup d'une mesure de renvoi vers son Algérie natale, pour motifs de «grande criminalité». Le 14 mars dernier, pour des raisons humanitaires, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a décrété un sursis de cinq ans à l'exécution du renvoi.

Cela devait permettre à l'artiste, qui s'est développé un fidèle auditoire sur le web (il a atteint le 67e rang du *Billboard* canadien l'automne dernier), de demeurer ici en s'engageant à respecter une longue liste de conditions. Son statut devait être réévalué en 2023.

Dans un geste très rare, les autorités fédérales viennent de demander à la Cour fédérale de faire déclarer ce sursis invalide. Une preuve qu'elles tiennent mordicus à voir Slimani quitter le pays dès maintenant. (…)

LaPresse.ca